PRÉFET
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL
DE LOIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi

Je suis salarié(e) : cas contact à risques* - sans symptôme

Fiche gouvernement.fr
Cas contact à risque

Je viens d'apprendre par la CPAM que je suis cas contact à risque

Je m'isole à mon domicile pendant 7 jours
Je ne peux pas retourner pas sur mon lieu de travail

En tant que travailleur, j'ai obligation de prendre soin de ma santé et de la sécurité des autres

Je présente si besoin un justificatif de la CPAM : courriel, SMS

J'informe mon employeur de mon isolement et je conviens des modalités de télétravail si possible

Je télétravaille à mon domicile pendant l'isolement

Je ne peux pas télétravailler, je fais une demande d'arrêt de travail sur le site internet declare.ameli.fr et reste à mon domicile

7 jours après mon dernier contact avec la personne malade, je peux réaliser un test de dépistage dans un point de prélèvement
Ou immédiatement si des symptômes apparaissent

Je suis prioritaire
Je n'ai pas besoin d'ordonnance

Le résultat est **négatif**

Je n'ai pas à communiquer la preuve d'un résultat négatif à mon employeur

Le résultat est **positif**

Je vais être contacté(e) par la CPAM pour le contact-tracing

Je reste isolé(e) au moins 7 jours (télétravail ou arrêt de travail). En cas d'apparition des symptômes je contacte mon médecin

Je n'ai pas ou plus de symptômes après la période d'isolement

Après l'isolement, J'ai encore des symptômes, je contacte mon médecin et suis l'avis médical

Je n'ai pas besoin de certificat médical de reprise d'activité

Je peux retourner travailler
je porte rigoureusement un masque et respecte strictement les mesures barrières.

* ou cas contact rapproché